Un jihadiste de l'état islamique, arrêté en Grèce, jugé pour génocide contre les Yézidis

24/04/2020 à 19h53



Un membre du groupe Etat islamique (EI) comparaît à partir du vendredi 24 avril en Allemagne pour génocide et pour le meurtre d'une enfant de la minorité yézidie qu'il avait réduite, tout comme sa mère, à l'état d'esclave. Présenté comme Taha Al-J., 37 ans et originaire d'Irak, il est également accusé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et trafic d'êtres humains devant le tribunal régional supérieur de Francfort.

Son épouse, l'Allemande Jennifer Wenisch, comparaît de son côté depuis un an devant une cour de Munich pour le meurtre de la fillette, que le couple est accusé d'avoir laissée mourir de soif en 2015 à Falloujah, en Irak.

[…]

Après de nombreuses maltraitances, au cours de l'été 2015, **la petite fille avait été "punie" par l'accusé pour avoir uriné sur un matelas, et attachée à l'extérieur de la maison où elle vivait enfermée avec sa mère par des températures autour de 50 °C. La fillette est morte de soif** tandis que sa mère, contrainte de marcher dehors pieds nus, avait subi de graves brûlures en raison de la chaleur extrême du sol.

Interpellé en Grèce le 16 mai 2019, l’accusé avait été remis à l’Allemagne le 9 octobre et placé en détention provisoire le lendemain. Placé sous haute surveillance policière, ce procès devrait s’étaler au moins jusqu’à la fin août.

France Info